

## SERRURES EN BOIS

par Jean-François Robert

# Les cahiers du Musée

Titres déjà parus :

- |  |   |
|--|---|
| N° 1 Les rabots (1985)                           | N°12 Le silex et la mèche (1989)          |
| N° 2 Forêts en survol (1977)                     | N°13 L'herminette et la hache (1991)      |
| N° 3 L'herbe et le bois (1978)                   | N°14 Fers à gaufres et à bricelets (1992) |
| N° 4 Clé pour la détermination des rabots (1978) | N°15 Les scies (1993)                     |
| N° 5 Vieilles bornes en Pays de Vaud (1980)      | N°16 La paille et l'osier (1994)          |
| N° 6 Histoire d'une fontaine (1981)              | N°17 L'odyssée de l'arbre (1995)          |
| N° 7 Le marteau et ses formes (1984)             | N°18 Serpes et couteaux (1995)            |
| N° 8 Une ancienne scierie (1986)                 | N°19 L'univers des pinces (1996)          |
| N° 9 Les couvertures en bois (1986)              | N°20 Civilisation de la cueillette (1997) |
| N°10 Pierres gravées et symboles (1987)          | N°21 La Mesure et le trait (1998)         |
| N°11 Pièges dans la ferme (1988)                 | N°22 Vilebrequins et Cie (1999)           |

Titres à paraître :

Bergers et boisseliers  
Rêveries sur la chasse

Imprimerie ROS, Ecublens  
Couverture : Mlle Hélène Cosandey  
Texte : M. Jean-François Robert

Ce cahier est vendu au bénéfice du musée, Il peut être obtenu au musée même, à Aubonne, ou commandé à l'adresse suivante :

Dons et versements destinés au Musée du Bois sont à faire à la

M. Jean-Mario Fischlin  
Chamblandes 15  
1009 Pully

Banque Cantonale Vaudoise  
(Agence de Chailly)  
CCP 10-725-4  
Lausanne  
(avec la mention sur le talon C.860.860.7 Musée du Bois).

Le Musée du Bois est ouvert tous les dimanches après-midi du 1er avril au 31 octobre.

# LES SERRURES EN BOIS

par Jean-François Robert

## Introduction

Parler "serrures", c'est évoquer d'emblée l'acier flexible et froid des mécanismes complexes, l'art des mécaniciens avant la lettre, les ateliers d'un Louis XVI, les portes blindées et les ferrures savantes où le fonctionnel et l'ornemental se mêlent étroitement, se superposent et se complètent pour mieux dérouter l'intelligence des forceurs de coffres-forts ! Parler serrures, c'est se situer aux antipodes du bois et de ses utilisations... et pourtant...

Serrure vient du latin *serrare* qui signifie «fermer avec une barre». Le terme apparaît vers 1100, alors que le mot "serrurier" date de 1237 seulement. Ces dates sont intéressantes, mais elles ne fixent que l'apparition des mots dans la langue française. La chose en effet est beaucoup plus ancienne puisque le plus vieux témoignage connu, trouvé à Karnak, remonte à l'Égypte des pharaons.

Le principe de la serrure est donc très ancien et traduit le besoin de soustraire quelque chose - de précieux à quel titre que ce soit - à la convoitise des autres. Il peut traduire aussi le besoin de se soustraire, de s'isoler, de se rendre inaccessible. La serrure est donc née d'un sentiment de défiance à l'égard du voisin, ou d'égoïsme, ou des deux ensemble, car il n'y a pas d'incompatibilité.

Elle est le fait d'une société relativement évoluée où l'individu cherche à se distinguer du clan ou de la masse. D'une société aussi ou d'une civilisation sédentarisée où l'habitat s'est individualisé et où la notion de propriété est affirmée. Elle est en quelque sorte le corollaire de la richesse... car, à quoi bon fermer sa porte lorsqu'il n'y a rien à voler !

Il est très certain que les premières serrures furent de bois. Des textes anciens le confirment, mais les représentations graphiques sont extrêmement rares. Tout au plus montrent-elles des clés de formes étranges qui sont généralement en métal. L'étude de ces serrures primitives est difficile car, si les illustrations sont quasi inexistantes, les documents originaux font cruellement défaut. En effet, les serrures "fossiles" qui ont franchi les siècles et qui nous sont parvenues, produits de civilisations primitives attardées ou reliquats de notre passé conservé in situ (le plus souvent par négligence) dans de vieux chalets de montagne, sont loin d'être légion, et les musées d'ethnographie qui ont le privilège d'en posséder, les tiennent le plus

souvent dans les réserves, hors de portée du grand public.

L'indifférence à l'égard de ce qui est ancien d'abord - peut-être faudrait-il dire démodé, car les objets se démodent et perdent toute valeur avant de devenir des antiquités - la volonté de se moderniser ensuite, alliée au besoin réel d'une sécurité plus grande, ont fait disparaître nombre de ces précieux vestiges du passé. Puis, au moment où l'on découvrit la notion de patrimoine et de monuments historiques, la crainte des propriétaires de se voir sinon déposés, du moins bridés dans leurs ambitions ou dans leurs initiatives de modernisation, voire dans leurs droits les plus légitimes, cette crainte devait rendre l'accès aux ultimes témoins de ce lointain passé quasiment impossible.

Force nous est donc de nous fier au peu qu'on trouve encore, à ce que les musées folkloriques veulent bien nous montrer, et aux rares études publiées sur le sujet. Rares, car la serrurerie médiévale et le génie des forgerons d'art devaient faire oublier bien vite les antiques modèles en bois. Et les auteurs se sont penchés sur les mécanismes souvent fort savants et les oeuvres d'une superbe perfection artistique que permettait le métal plutôt que la rusticité astucieuse de modèles en bois. Ils ont même consacré des études entières aux clés, devenues elles aussi objets de collection par la qualité de leur facture, même prises indépendamment de la serrure qu'elles ouvraient.

Simple tige de bois coulissant librement contre la porte entre deux brides et venant se planter dans une loge aveugle ménagée à cet effet dans le montant de la porte, le verrou, facile à manipuler, mais de l'intérieur seulement au début, devait se perfectionner progressivement pour passer du statut de moyen de fermeture à celui de serrure. Car le problème n'était pas tant de fermer que de pouvoir rouvrir la porte de l'extérieur, si possible sans que les autres puissent le faire ! Et c'est précisément la succession de ces menus perfectionnements que nous pourrons suivre dans ce cahier. Pour être promu en tant que serrure, le verrou primitif devait se compliquer de "gardes" de plus en plus efficaces rendant l'accession au mécanisme plus difficile et assurant par là une meilleure sécurité.

Mais même les modèles relativement complexes se laissaient forcer ou violer par les voleurs. Des vols

en série, en France, au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, incitèrent les autorités à prendre des mesures relativement sévères. Déjà au XIII<sup>e</sup> siècle, le fameux *Livre des Métiers* d'Etienne Boileau mentionne, au chapitre relatif aux statuts et règlements des serruriers que *les serrures mal garnies seront détruites et brûlées*. Cette mention apparemment anodine signifie d'une part que les serrures devaient offrir des sécurités suffisantes par un jeu de gardes adéquates sous peine d'être détruites, d'autre part qu'elles étaient effectivement en bois puisqu'on les jetait au feu. En 1580, le roi Henry III promulga la généralisation à toute la France des règlements des métiers de la Ville de Paris. Et en 1650, sous Louis XIV, les statuts des serruriers furent révisés et complétés par la proscription de toute serrure en bois.

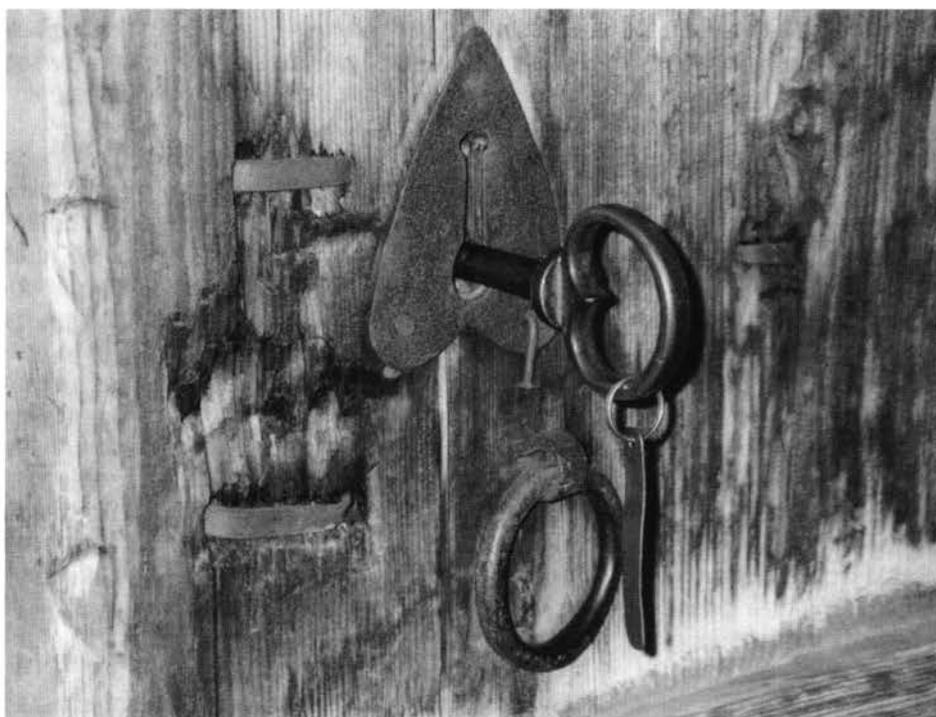
De fait, chez nous aussi, les serrures en bois ne dépassèrent guère les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Les ultimes spécimens en place se trouvent en effet sur des chalets, des mazots ou des greniers (*Speicher* de la Suisse allemande) datés de cette époque. Mais il est probable que leur disparition n'a rien à voir avec les ordonnances de Louis XIV, mais bien plutôt avec le modernisme d'alors, en l'occurrence avec l'apparition du fer dans la vie quotidienne, le fer qui représentait à proprement parler "le progrès"! Il faut dire aussi que le fer devait permettre la fabrication de mécanismes plus compliqués et de multiplier les gardes rendant ainsi les serrures plus efficaces et beaucoup moins faciles à forcer. Or, avec l'aisance matérielle à défaut de richesse, avec la nécessité de stocker des réserves, alimentaires ou autres, le besoin de sécuriser les acquis se fit de plus en plus pressant et la recherche des moyens de se protéger contre toute intrusion devait favoriser l'usage de systèmes de



Pl. 2. Serrure à entrée marquée d'une croix à Suen VS

fermeture plus efficaces que les antiques serrures en bois.

Or, nous verrons que les serrures métalliques ne font que perfectionner les principes déjà mis au point dans les serrures en bois. Mais ces dernières ne disparurent pas pour autant. Elles restèrent en place et perdurèrent, notamment dans l'arc alpin et les bourgades de montagne retirées ou de caractère essentiellement rural. Ce qui par ailleurs ne devait pas empêcher le développement de techniques de fermeture de plus en plus raffinées.



Pl. 1. Serrure à entrée en coeur, au dessus des Diablerets

Peut-être n'est-il pas hors de propos de rappeler que si la serrure avait pour mission de fermer la demeure aux intrus, elle présentait, dans l'esprit de nos ancêtres, l'inconvénient de garder une ouverture, le trou de serrure, par où pouvaient pénétrer les esprits malins. Aussi, par précaution, dessinait-on une croix protectrice au dessus du pertuis. Ailleurs, l'entrée de la clé était découpée en forme de coeur, ce qui est un autre talisman protecteur! (Pl. 1 et 2)

## Chapitre 2

### Vocabulaire et définitions

Plus on aborde des métiers spécialisés, plus il est important de connaître la terminologie exacte afin de comprendre les explications souvent lapidaires ou résumées qu'on trouve. Afin de parler aussi de façon compréhensible, car si l'on utilise un terme pour un autre, il devient quasiment impossible de se faire comprendre. Ceci d'autant plus que les désignations approximatives vont s'appliquer à des réalités qui ne sont pas toujours les mêmes. C'est pourquoi il ne nous a pas paru superflu de rappeler en préambule la terminologie permettant de caractériser une serrure ou une clé, sans toutefois nous perdre dans des spécificités trop pointues, ce qui nous ferait sortir du champ de nos investigations:

**Auberon** : Cramponnet fixé à une lame de fer attachée au couvercle d'un coffre.

**Auberonnière** : Plaque de fer fixée sur le devant d'un coffre ou d'une malle, et dans laquelle pénètre l'auberon.

**Bénarde** : Se dit d'une clé dont la tige est pleine.

**Bouterolle** : Fente ménagée à la base du panneton, parallèle à la tige de la clé, et garde correspondante de la serrure ; cette dernière est fixée sur le palâtre ou sur le foncet et adopte une forme circulaire.

**Bâcle** : (du latin *baculus*, bâton). Pièce de bois ou de métal qu'on assujettit en travers d'une porte pour la fermer.

**Broche** : Tige cylindrique servant de support-guide aux clés forées.

**Cadenas** : (du latin *catena*, chaîne). Petite serrure mobile, munie d'un arceau métallique qui se passe dans des pitons fermés.

**Clavette** : (dimin. de *clé*). Cheville que l'on chasse à force dans une mortaise pour appuyer une pièce contre une autre.

**Clenche** : Levier articulé sur un axe et venant s'engager dans le cran du mentonnet.

**Embase** : Petite moulure se trouvant au-dessous de l'anneau d'une clé. (Appelée aussi **bossette**).

**Etoquiau** : Pièce servant à fixer la serrure à la menuiserie et, simultanément, à maintenir l'écartement entre le palâtre et le foncet.

**Eve** : (peut être de pêne ou de clé). Nervure ou rainure existant dans une serrure ou sur une pièce mobile, servant au guidage de cette pièce au travers d'une paroi mince.

**Foncet** : Plaque fermant la boîte de la serrure.

**Gâche** : (du francique *gaspia*, crampon). Pièce de serrure dans laquelle s'engage le pêne.

**Garde** : Lame de métal disposée à l'intérieur de la serrure pour empêcher les clés non munies des fentes ou garnitures correspondantes de pénétrer ou de tourner.

**Lavoualette** : Terme utilisé dans la vallée des Ormots pour désigner la clé articulée servant à actionner les verrous à crémaillère. Ce mot vient probablement du patois *leinvoua* qui signifie la langue et de son diminutif, *leinvoualetta*, (la languette), allusion amusante à la partie de la clé qui s'abaisse hors du trou pour aller chercher les encoches du verrou.

**Loquet** : (dim. de l'anc. franç. *loc*, serrure, d'origine germ.). Appareil de fermeture fait d'une tige mobile. Serrure avec pêne à demi-tour rectiligne se soulevant dans son plan, par mouvement angulaire, puis s'immobilisant en retombant dans le cran de la gâche. Voir aussi clenche.

**Mentonnet** : Partie saillante ou crochet fixé au chambranle de la porte, derrière lequel vient se bloquer la clenche.

**Morailion** : Pièce métallique mobile qui vient s'encastrer dans une pièce fixe, sur le flanc d'une malle ou d'un coffre, pour le fermer.

**Palâtre** : (ou **palastre**). (du latin *pala*, pelle). Boîte contenant le mécanisme d'une serrure.

**Panneton** : Partie d'une clé à tige servant à déplacer le pêne.

**Pêne** : (du latin *pessulus*, verrou). Pièce d'un appareil de fermeture destiné à s'engager dans une gâche pour immobiliser la partie ouvrante.

**Pêne dormant** : Pièce le plus souvent rectangulaire se déplaçant sous l'action d'une clé et immobilisée par un système de verrouillage.

**Picolet** : Sorte de crampon fixé sur le palâtre d'une serrure, qui embrasse la queue du pêne et le maintient dans sa course lorsqu'on tourne la clé. (Synonyme de **cramponnet**). Voir aussi vertevelle.

**Platine** : Clé dont le panneton est une plaque,

généralement horizontale, percée de divers pertuis faisant garde.

**Rouet** : Pièce d'une serrure concentrique à la broche, fixée au palâtre, s'opposant à l'introduction d'une clé dont le panneton n'aurait pas la fente appropriée. Entaille du panneton de la clé, située sur les côtés.

**Targette** : Fermeture sommaire composée d'un pêne commandé par un bouton et venant s'engager dans une gâche du dormant de la porte.

**Tige** : (d'une clé). Partie mince et allongée ou tube cylindrique permettant l'entraînement du panneton.

Si la tige est creuse la **clé** est **forée**, la serrure est **à broche**, si la tige est pleine, la **clé** est **bénarde** et la serrure peut être **à canon**.

**Verrou** : (du latin *veruculum*, petite broche). Serrure avec pêne parallélépipédique ou cylindrique se déplaçant transversalement.

**Vertevelle** : (du latin *vertibula*, vertèbre). Pièce en forme d'anneau, dans laquelle tourne et glisse un verrou qu'on pousse ou qu'on tire. Appelé parfois **conduit** (voir aussi picolet et cramponnet).

\* \* \* \* \*

## Chapitre 3

### Les portes qu'on ferme

#### 1.- La porte dans tous ses états

La porte est une ouverture dans une paroi, donnant accès à une pièce ou un espace clos. Mais c'est aussi l'ouvrage mobile susceptible d'obturer le passage. La mobilité du panneau est assurée par des gonds qui se composent d'un crochet coudé fixé dans le chambranle et d'une boucle appartenant à la

penture de la porte et venant embrasser le piton vertical du crochet. Pour les coffrets et les petits meubles, les gonds sont souvent remplacés par des charnières.

Mais autrefois, le paysan, autarcique et ingénieux, fabriquait ses articulations de porte sans bourse délier : pour les lourdes portes de granges, les



Pl. 3. Porte à pivot au chalet du Crosex (sur Vers-L'Eglise) : le haut de la quenouille pénètre dans le linteau.



Pl. 4. La même porte : pour la mise en place, il fallait une rainure aménagée dans la poutre de seuil.

extrémités de la "quenouille" ou montant cylindrique de la porte, étaient suffisamment débordantes, en haut et en bas, pour s'insérer dans des loges ciculaires forées dans le linteau et dans le seuil, ce qui permettait au vantail de pivoter sur lui même (Pl.3, 4 et 5). Parfois, la quenouille tournait dans de forts anneaux de fer fichés solidement dans le montant de la porte.



Pl. 5. Chalet du Rocher (Vers L'Eglise), de 1769, avec porte à pivot.

Ailleurs, le piton était taillé dans la masse, à l'intérieur d'une loge suffisante en hauteur pour que la tête de l'épars dûment forée puisse pénétrer et coiffer le piton, comme à la Forclaz (VD). Le croquis de la Pl. 6 et la fig. 7 sont plus explicites que ne saurait l'être un descriptif verbal. Ce sont là des détails de construction devenus particulièrement rares et qui, de plus, passent inaperçus car ils sont pratiquement invisibles de l'extérieur.

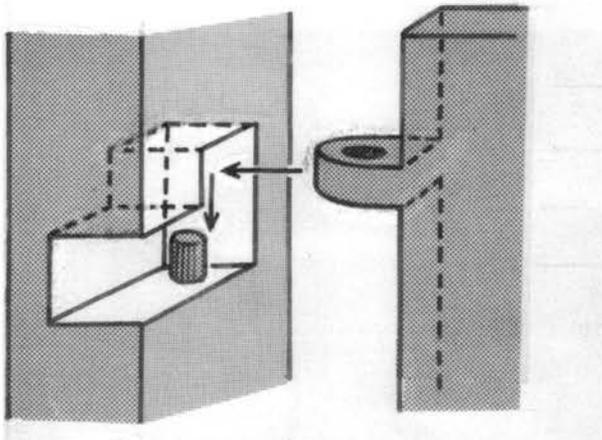
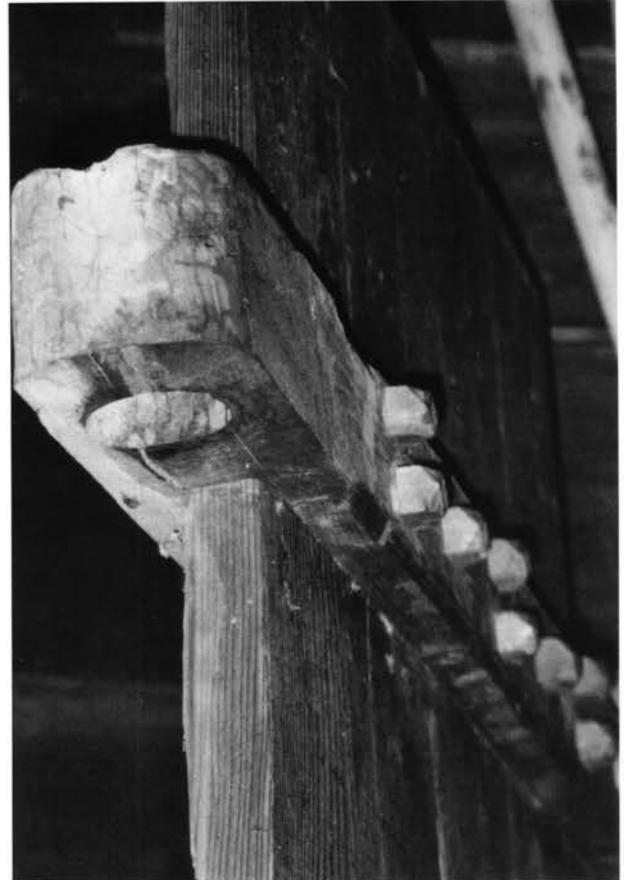


Fig. 7. Croquis expliquant le mécanisme



Pl. 6. Porte à pivot au chalet du Crosex (sur Vers-L'Eglise) : le haut de la quenouille pénètre dans le linteau.

Pour les portes plus légères, les gonds de bois pouvaient être taillés directement dans un noeud de sapin ou d'épicéa, comme à Rossinières, par exemple (Pl. 8 et 9), ou constitués par un prolonge-



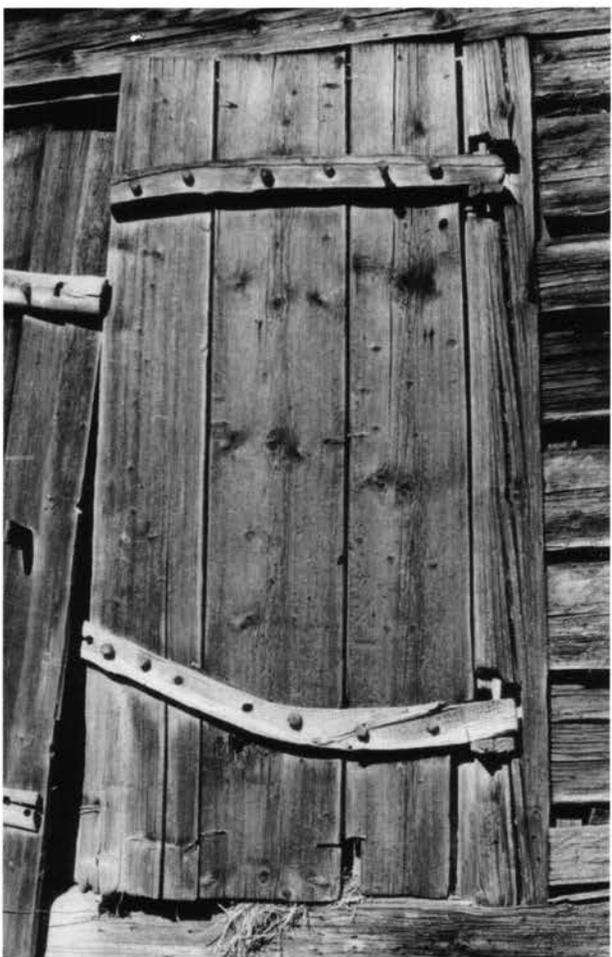
Pl. 8. Gond en branche d'épicéa de Rossinière



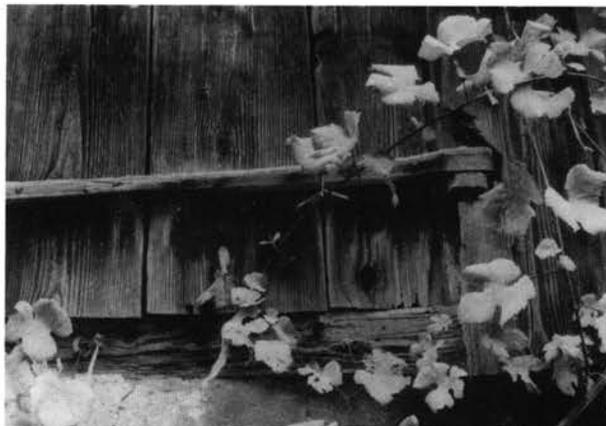
Pl. 9. détail.



Pl. 10. Gond en bois aux Posses.



Pl. 11. Gond en bois à L'Etivaz



Pl. 12. Gond en bois à Bex.

ment de l'épars glissé entre deux pièces de bois prises dans le montant, le tout traversé par une forte cheville faisant axe, comme c'est le cas aux Posses (Pl. 10), à L'Etivaz (Pl. 11), ou encore à Bex (Pl. 12).

## 2.- Les portes qu'on ferme de l'extérieur

Lorsqu'il s'agit tout simplement de fermer une porte et de l'empêcher de s'ouvrir spontanément, la solution la plus couramment adoptée consistait à planter obliquement dans le montant une forte cheville traversante et débordant largement, empêchant simplement le vantail de s'ouvrir. Mais ce mode de faire n'était qu'un obstacle naturel au va-et-vient de la porte, n'interdisant à personne d'entrer une fois la cheville retirée. De nombreux chalets de montagne ont encore le pertuis où venait se loger la cheville à une époque où la propriété d'autrui était encore en principe respectée.

Toutefois, il existe aussi des trous aveugles, forés en biais à l'intérieur du chalet. On y plantait une **cheville dormante** qui tenait la porte fermée sans qu'on puisse l'ouvrir de l'extérieur.

Autre solution : la **clavette tournante**. Fichée sur le linteau ou sur le montant de la porte, il suffisait de la faire tourner pour libérer le vantail. Ces dispositifs pouvaient affecter deux formes : la plus courante était sans contredit la **cheville tournante**, dont le bec, dépassant du linteau, empiète sur le vantail et



Pl. 13. Cheville tournante à Evolène.



Pl. 14. Cheville tournante à la Forclaz (VD)

maintient la porte fermée (Pl. 13 et 14). Le second type est une sorte de bouton en forme de **champignon à chapeau coupé** d'un côté, fixé sur le montant. Il suffit de lui faire subir un demi-tour sur lui-même pour escamoter le bord du chapeau qui bloque le portillon. Parfois, le bord du chapeau est simplement encoché pour laisser passer un piton (ou un clou sans tête) qui se laisse prendre derrière le chapeau lorsqu'on tourne le bouton. Nous avons observé un tel mode de fermeture sur une pendule en bois du XVIII<sup>e</sup> siècle originaire de Forêt Noire (fig. 15).

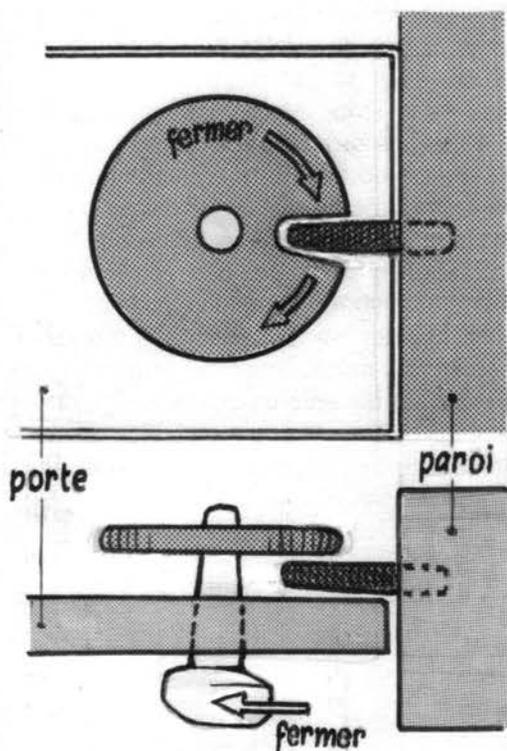


Fig. 15. Bouton et chapeau de champignon d'une fermeture d'horloge.

Ces divers types de fermeture sont souvent utilisés pour des meubles. Ils n'offrent toutefois aucune sécurité vis-à-vis de tiers et ne constituent qu'un moyen pratique de fermeture mais en aucun cas de cancelage.

Grâce à ces dispositifs, les portes sont maintenues

fermées, mais on peut les ouvrir à volonté et c'est à la portée de n'importe qui. La garantie contre une ouverture intempestive ne fonctionne qu'à l'égard d'enfants trop courts sur pattes pour atteindre le dispositif !

### 3.- Les portes qu'on verrouille de l'intérieur

Nous allons maintenant examiner les différents systèmes permettant de verrouiller une porte, de l'intérieur, c'est-à-dire d'interdire à une tierce personne de pénétrer dans la maison ou la pièce.

Le moyen le plus simple, mise à part la cheville dormante mentionnée plus haut, et d'une parfaite efficacité consiste à assujettir une barre en travers de la porte. C'est ce qu'on appelle **une bâcle**. Cela implique que la porte s'ouvre vers l'intérieur et que les montants soient encochés pour y loger les extrémités de la barre de blocage. D'un côté, l'encoche est aveugle, alors que de l'autre, elle est ouverte vers le haut. La barre, bloquée dans la loge aveugle entre en oblique dans la fenêtre ouverte au-dessus de la seconde loge. Le verrouillage est efficace et permet aux habitants de dormir tranquilles, mais le dispositif ne peut être mis en place que de l'intérieur. Ce système s'observe encore parfois dans les linteaux de pierres de vieilles demeures fortes historiques.

**Le verrou simple** n'est autre qu'une bâcle non traversante et restant en place, mais coulissant horizontalement dans des brides ou vertevelles. L'extrémité de la barre vient se loger dans une gâche ménagée dans le montant dormant de la porte. Parfois, au lieu d'une telle gâche, le verrou peut être engagé dans une vertevelle fixée au montant de la porte. Le verrou est mu à la main par un bouton ad hoc ou par une poignée perpendiculaire au corps du verrou. Lorsque celui-ci est une tige ronde de fer, la poignée peut se rabattre contre le vantail.

**La targette** est un petit verrou simple qui vient en général compléter et sécuriser, de l'intérieur, la fermeture d'une serrure métallique à clé. Si nous la faisons figurer ici, c'est uniquement par analogie avec le verrou ordinaire dont elle est une sorte de réminiscence. Le verrou était de bois ou de fer, mais la targette est liée à une serrurerie essentiellement métallique. Son apparition est donc relativement tardive, même si ses origines sont lointaines.

La targette permet de garantir la non-pénétration dans la pièce ou l'immeuble, même par une personne disposant de la clé.

**Le loquet** est un autre moyen simple de maintenir une porte fermée. Il représente un progrès par rapport au verrou en ce sens qu'on peut rouvrir la porte qu'on soit dedans ou dehors. Au lieu du verrou se

déplaçant horizontalement, le loquet est une barre, de bois ou de métal, articulée sur un axe fixé à son extrémité, ce qui lui permet un mouvement de va-et-vient de haut en bas dans une bride-guide laissant un vide suffisant pour garantir le battement. La barre plate, ou clenche, vient se coincer dans le cran d'un mentonnet fixé sur le chambranle (Pl. 16). La clenche se manie à la main de l'intérieur grâce à



Pl. 16. Loquet de bois simple aux "Béquettes" (Diablerets)

un bouton. Elle peut aussi être mue de l'extérieur à l'aide d'une ficelle de rappel passant par un trou percé dans la porte et qu'il suffit de tirer. Un système astucieux comporte un bouton externe commandant un levier intérieur ou un excentrique qui soulève la clenche. C'est le cas d'une très belle fermeture en bois mise en place lors de la restauration d'un chalet ancien des Diablerets vers les années



Pl. 17. Loquet de bois avec bouton à excentrique posé lors d'une restauration de chalet à La Forclaz.



Pl. 18. Le même de champ.

80 (Pl. 17 et 18). La clenche peut encore être actionnée par une tige qu'on soulève à l'intérieur et qui se prolonge, à l'extérieur, par un poucier sur lequel il suffit de peser pour dégager la clenche du mentonnet.

Ajoutons qu'en coinçant une languette de bois dans le jour de la bride-guide, on bloque le système d'ouverture, mais cela de l'intérieur seulement. Une autre formule consistait à planter une cheville au-dessus de la clenche, ce qui interdisait que celle-ci ne sorte du mentonnet.

\* \* \* \* \*

Ces diverses astuces pour maintenir une porte fermée et pour l'ouvrir ont été présentées ici en préambule car elles ne constituent nullement des serrures au sens strict. Mais elles se situent néanmoins à l'origine des serrures qui se sont greffées sur ces modes de fermeture en les dotant progressivement de gardes et de systèmes de sécurité de plus en plus sophistiqués et efficaces. Toutefois, avant d'aborder le chapitre des serrures vraies, il nous reste à traiter rapidement celui de ce que nous pourrions appeler les "pré-serrures", qui ne disposent pas encore de clés mais qui exigent la présence, à l'extérieur de lanières ou de ficelles de rappel - qui pouvaient être plus ou moins bien dissimulées à la vue des tiers et qui, de ce fait, représentent déjà un premier pas vers la serrure.

\* \* \* \* \*

## Chapitre 4

### Les verrous à lanière

Le principal progrès que représente cette catégorie de fermetures sur les précédentes, exception faite du loquet, est que le verrou peut-être mis en place de l'extérieur aussi. La lanière constitue dès lors le premier pas vers la serrure, mais ces solutions restent toutefois précaires car elles n'offrent que de

faibles garanties contre la pénétration clandestine d'autrui.

Les deux dispositifs que nous allons présenter ont été décrits par l'ethnologue van Gennep, dans ses *Etudes d'ethnographie algérienne* auxquelles nous empruntons l'essentiel du chapitre.

## 1.- Portes à verrou horizontal, type abyssin

La porte s'ouvre vers l'intérieur. Un verrou à tête en massue est pris dans une loge ad hoc du chambranle, dont il ne peut sortir du fait de sa tête trop grosse pour passer par le pertuis de la tige. L'extrémité du verrou est encochée de façon à escamoter le noeud d'une lanière qui, passant par un trou de la porte, sert à tirer le verrou pour interdire à la porte de s'ouvrir. La lanière pend sur la face externe de la porte.

Pour ouvrir la porte, il est nécessaire de repousser le verrou dans sa loge. A cet effet, il faut enfiler la lanière au bout d'un bâtonnet de 2 cm de diamètre et 20 cm de long, la clé, encoché de façon tout à fait semblable au verrou lui-même. Ce bâtonnet est muni lui aussi d'une lanière à son extrémité opposée, lanière terminée par une rondelle de cuir. Une fois connecté avec le verrou, il doit être introduit dans le pertuis de la porte pour retomber à l'intérieur. En exerçant alors une traction sur les ficelles,

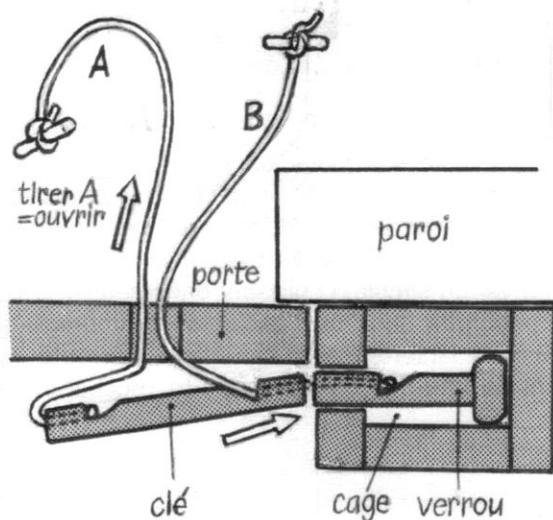


Fig. 19. Croquis du verrou abyssin : pour ouvrir, la clé repousse le verrou.

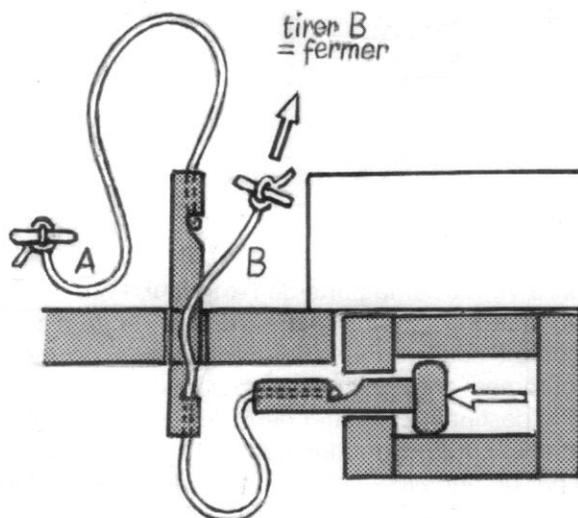


Fig. 20. Croquis du verrou abyssin : pour ouvrir, la clé repousse le verrou.

la "clé" vient tout naturellement s'appuyer sur le bout du verrou. Une traction exercée à ce moment sur la lanière de la clé repousse le verrou dans sa loge et libère la porte. La lanière du verrou se déconnecte de la clé qui reste suspendue derrière la porte, retenue par sa rondelle de cuir (fig. 19 et 20).

Pour fermer la porte, il convient d'enfiler le bras dans l'entrebaillement afin de passer la lanière du verrou dans le trou de la porte.

Ce type de serrure, qui n'offre qu'une sécurité relative tant il est vrai qu'il est facile de façonner une nouvelle clé (pour autant qu'on en connaisse le principe), semble avoir été connu déjà dans l'ancienne Egypte, au temps de Ramsès.

## 2.- Portes à verrou vertical, type kabyle

Un autre système primitif de fermeture était équipé d'un verrou non pas horizontal, mais vertical, avec une gâche ménagée dans la poutre servant de linteau à la porte. Le verrou lui-même est une pièce de bois rectangulaire de 50 à 70 cm de long. Sa base repose sur une solide traverse fixée à la porte dont elle devient partie intégrante. Une seconde traverse fixée parallèlement à la première, environ 40 cm au-dessus, est encochée de façon à embrasser le verrou et en guider la course (fig. 21).

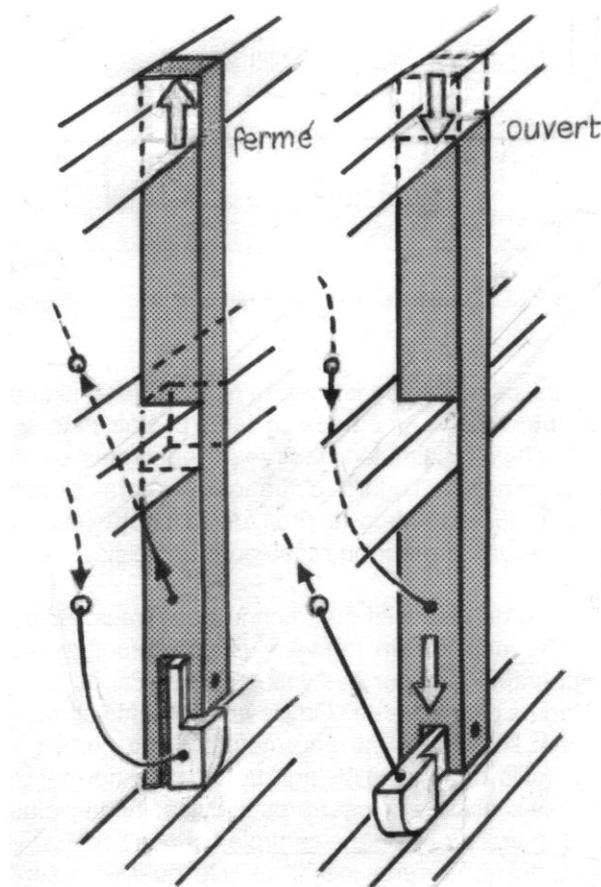


Fig. 21. Système Kabyle à verrou vertical.

L'extrémité inférieure du verrou est découpée en L, comme l'indique le croquis ci-contre. La hampe du L, amincie et polie sur ses deux faces et arrondie au bout, se glisse dans la découpe où elle est maintenue par une cheville de bois ou de fer traversant le verrou de part en part et servant dès lors simultanément d'axe sur lequel la pièce mobile peut se balancer.

Une lanière est fixée à la base du L, et pend à l'extérieur de la porte fermée, par un trou foré à travers le vantail, ou ailleurs dans la paroi. Pour ouvrir la porte, il suffit de tendre la ficelle jusqu'à résistance, puis de tirer d'un coup sec afin de faire basculer le L sur son axe, ce qui prive le verrou de son support. Il tombe alors à grand bruit sur la traverse, sortant de sa gâche et libérant le vantail. La traverse inférieure doit également être encochée côté vantail pour laisser passer la dorsale du verrou.

Pour réarmer le dispositif depuis l'extérieur, il faut poser le verrou en équilibre sur l'angle du L situé sous la lanière (fig. 22), fermer la porte doucement pour ne pas déséquilibrer le tout et tirer sur la lanière de façon à remettre le L dans le prolongement du verrou, ce qui fait pénétrer son extrémité supérieure dans la gâche du linteau.

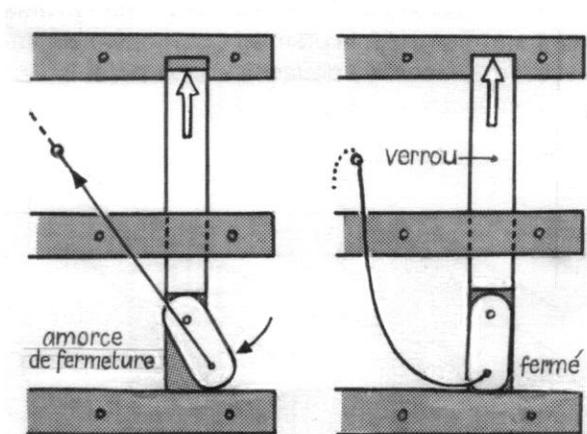


Fig. 22. Croquis du verrou abyssin : pour ouvrir, la clé repousse le verrou.

Certes, ce moyen de fermeture n'offre guère qu'une sécurité relative, même si la lanière était plus ou moins bien dissimulée dans les irrégularités de la paroi, sinon à l'égard d'étrangers ignorants des usages locaux. Mais le bruit de la chute pouvait réveiller un dormeur ou renseigner un voisin.

Ce type de dispositif était connu des Grecs. Selon van Gennep, on en trouve plusieurs témoignages iconographiques sur des vases peints. Par ailleurs, plusieurs passages de l'*Odyssée* décrivent sommairement l'ouverture ou la fermeture d'une porte qui laissent à penser qu'il s'agit bel et bien de mécanismes similaires aux serrures kabyles décrites plus haut. A vrai dire l'Algérie centrale n'a pas l'exclusivité de telles serrures car il semble qu'elles soient aussi connues au Maroc.

Il est intéressant de reprendre les passages de l'*Odyssée* d'Homère où il est question de portes à ouvrir ou à fermer. Au début du chant XXI, tout d'abord, les vers 42 à 50 dans la traduction de Philippe Jaccottet : «*Lorsque la merveilleuse femme eût atteint le trésor et approché le seuil de chêne qu'un charpentier, jadis, avait plané habilement et dressé au cordeau, y adaptant les deux montants et les portes brillantes, promptement, elle détacha la courroie du corbeau, introduisit la clé, poussa le verrou de la porte en visant droit ; et comme le taureau paissant dans la prairie, les beaux battants mugirent sous les heurts de la clé, et s'ouvrirent bientôt tout grands.*»

Il n'est pas sans intérêt de rapprocher les explications relatives à ce type de serrures de la petite formule bien connue tirée de la version du "petit Chaperon rouge" de Charles Perrault : «*Tire la chevillette, crie la mère-grand alitée à la fillette, et la bobinette cherra*». Il est fort probable que l'auteur du conte fait allusion à un système de fermeture qui pourrait bien être dérivé du verrou kabyle ou de celui qu'Homère décrit dans l'*Odyssée*.

### 3.- Verrous à lanière et clé

Pour terminer ce court chapitre sur les pré-serrures, il nous reste à signaler un modèle très simple, à notre avis plus synthétique, décrit par Daremberg et Saglio dans leur *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, et repris par Lecoq. Il s'agit d'un verrou simple, coulissant dans ses vertevelles et pénétrant dans une gâche du chambranle (fig. 23). Une lanière fixée à l'arrière du verrou et passant par un trou foré dans la porte, proche du bord,

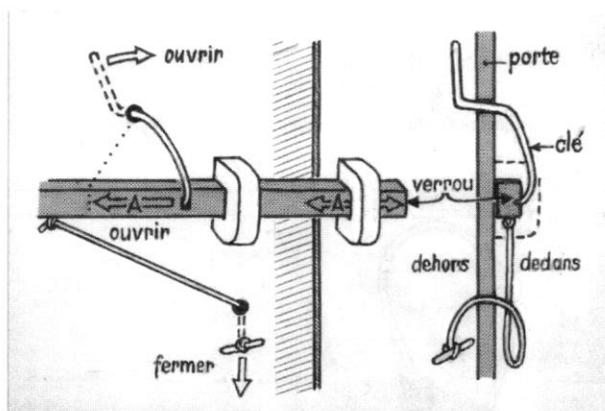


Fig. 23. Verrou à lanière et à clé.

sert à verrouiller la porte de l'extérieur. Pour la rouvrir, il faut alors faire usage d'une sorte de clé qui apparaît sous forme d'une longue tige de métal légèrement arquée, terminée par un crochet ou une griffe destinée à pénétrer dans une loge préparée à cet effet sur le verrou lui-même. La clé est introduite par un pertuis, au-dessus du pêne. Une coudure double (de l'épaisseur du panneau) devait faciliter la quête aveugle de la loge du verrou.

De telles clés en forme de manivelle étaient connues dans l'Antiquité grecque. Un spécimen en bronze provenant du temple d'Artemis, en Arcadie, est à voir aujourd'hui dans une vitrine du musée de Boston. Par ailleurs, on connaît un vase peint, d'origine grecque, qui représente une femme portant une telle clé sur l'épaule.

Par ailleurs, il est aussi un court passage de l'Odyssée au chant premier, tout à la fin, vers 442 et

443 : Lorsque Euryclée eût pendu la tunique de Télémaque à un clou, à côté du lit, «elle s'en retourna, tirant la porte derrière elle par le corbeau d'argent, et la courroie attachée au verrou».

Une telle serrure ne devait pas être inviolable certes, mais plus difficile à forcer sans une clé de la bonne longueur, façonnée par un artisan métallurgiste.

\*\*\*\*\*

## Chapitre 5 Les verrous à clés fourchues

Jusqu'ici, nous avons vu que, du principe du verrou qu'on tire, et qui n'est qu'un simple moyen de s'enfermer, on a passé, par le truchement de ce que nous avons appelé des "pré-serrures" à lanière, au verrou qui peut aussi être manipulé de l'extérieur moyennant un auxiliaire. C'est la clé, et celle-ci ne devrait en principe, ouvrir que cette serrure, et pas d'autres et la serrure ne devrait réciproquement être ouverte que par une seule et unique clé. Mais pour réaliser cet objectif, de nombreux tâtonnements seront encore nécessaires.

La serrure est, dans son essence, un mécanisme passif susceptible d'interdire à une tierce personne l'accès à un espace ou une chose, alors que la clé en est le complément actif, nécessaire. Leur adéquation doit donc être parfaite et plus la serrure se charge de gardes (autrement dit de défenses), plus la clé s'ajoute de lumières et se complique de contre-formes.

Mais avant d'en arriver à ces performances techniques, les premiers modèles pouvaient déjà dans leur astucieuse simplicité opposer un obstacle assez sérieux au visiteur clandestin. Les clés gau-loises que nous présentons sont une très bonne initiation à ce que deviendront les serrures plus complexes du futur, tout en marquant une étape dans le développement des techniques de verrouillage.

### 1.- Verrou à clé fourchue, en T

Lorsqu'on est confronté pour la première fois avec cette espèce de crochet inversé ou de fourche à rebours, on n'imagine pas qu'il peut s'agir d'une clé susceptible d'ouvrir une porte ! Et si on nous le dit, on n'en est pas moins perplexe, car on ne voit pas comment cela peut fonctionner ! Il faut avoir jeté un simple coup d'oeil sur le croquis suivant reproduit du traité de Liger pour être parfaitement au clair sur le mécanisme : trou de serrure horizontal correspondant à une fente ouverte dans la porte et le corps du verrou, puis déplacement du T redressé à

la verticale pour que ses deux griffes puissent pénétrer dans les loges ad hoc et qu'on puisse entraîner le verrou en déplaçant la clé. Le verrou est en principe en bois, mais la clé est, elle, en métal (Pl. 24).

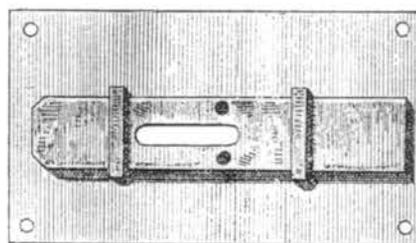


Fig. 475.



Fig. 476.

Fig. 24. Clé fourchue en T (dessin tiré de Liger).

### 2.- Verrou à clé en L, à pousser

Au lieu d'avoir les griffes disposées aux extrémités de la barre du T, on peut imaginer des modèles de clés similaires mais dont les griffes sont déjetées. Elles fonctionnent comme celles en T, en utilisant la fente d'entrée de la clé, qui constitue une sorte de garde horizontale, pour faire glisser le pêne hors de sa gâche ou de la vertevelle attenant au chambranle. Mais l'intérêt de ce dispositif est que les deux griffes de la clé écrasent les deux lames du ressort, escamotant du même coup la butée qui retenait le pêne. Le croquis explicatif (fig. 25) est

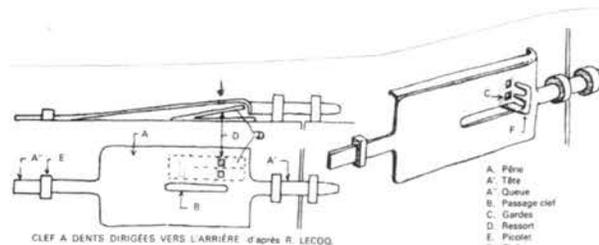


Fig. 25. Clé en L à pousser (dessin tiré de Lecoq).



la platine de la clé, en remontant le long des gardes verticales, vient finalement soulever une tige soudeée sous la clenche qu'elle soulève et libère du mentonnet. De telles serrures sont dites «à la capucine». L'entrée de la clé affecte dans ce cas la forme d'un T renversé. Le schéma de la fig. 27, très explicite, est tiré également de l'excellent volume de Lecoq.

Parallèlement, il est intéressant de reproduire un autre croquis, tiré, lui aussi, du livre de Liger déjà

mentionné, et qui montre qu'une serrure à clenche peut aussi être ouverte par le déplacement latéral d'une clé à platine, le long de la hampe d'un T majuscule couché (fig. 28).

\* \* \* \* \*

## Chapitre 6

### Les verrous à encoches ou serrures à crémaillère.

C'est en quelque sorte la première serrure digne de ce nom car elle impose la possession d'une clé, que ce soit pour ouvrir ou pour fermer la porte, une clé encore très simple, certes, mais qui n'est pas sans autre interchangeable et qui offre par là une sécurité relative, ou, si l'on préfère, un premier degré de sécurité. Elle est très certainement antérieure aux serrures à clés en fourche ou à platine du chapitre précédent.

La **serrure à crémaillère** est aussi le type de serrure le plus répandu dans les Alpes vaudoises, une région qui n'en a certes pas l'exclusivité. On trouve en effet de telles serrures ailleurs. Nous en avons en effet vu un exemplaire encore en place il y a une vingtaine d'années, dans une ferme de Rossens (VD), à la frontière fribourgeoise, à quelque 4 km au nord de la cité de Romont.

Nous verrons ci-après que ce modèle de serrure primitive comporte au moins trois variantes principales selon la position de la crémaillère sur le verrou. Le principe de ces serrures est le suivant :

Une barre de bois, de section rectangulaire et destinée à faire verrou est retenue à l'intérieur de la

porte par des brides ou vertevelles dans lesquelles elle peut coulisser pour aller loger son extrémité dans une gâche ménagée dans le chambranle de la porte. Une petite cheville fait butée pour empêcher le verrou de sortir de ses brides. La **partie supérieure du verrou** est creusée de petits créneaux. Au-dessus de la crémaillère, un trou rond percé dans la porte permet d'introduire la "clé", en l'occurrence un bâton rond de diamètre un peu inférieur à celui du trou et dans l'extrémité duquel une fente a été ménagée pour recevoir une languette de bois articulée. La languette a la même largeur que le bâton et sa longueur est telle qu'en se rabattant à l'intérieur de la porte, elle vienne s'insérer dans l'un

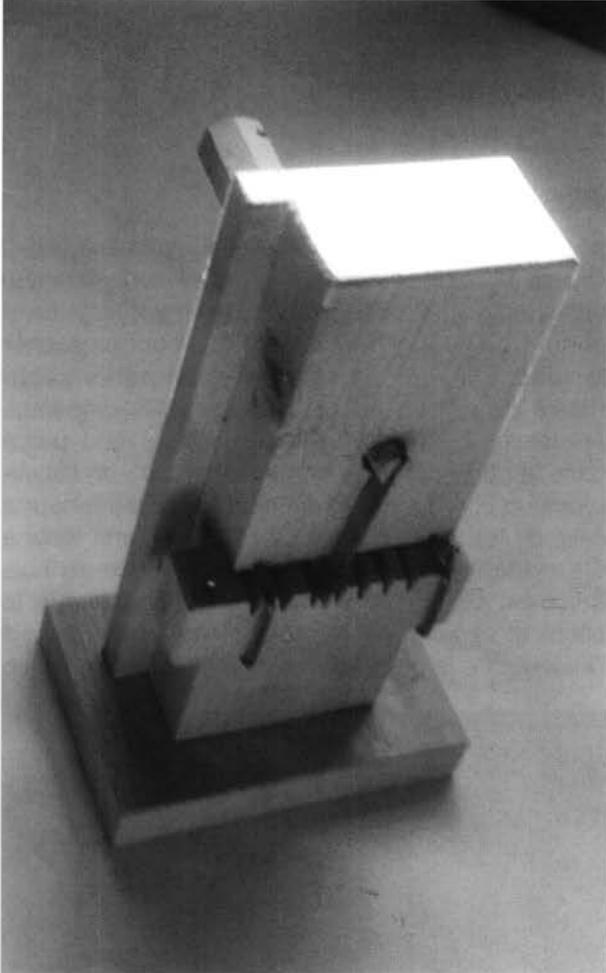


Pl. 29. "Lavoualette" à denture sur le bord supérieur du verrou : chalet des Béquettes (brides ou vertevelles en bois).



Pl. 30. id. brides en fer (et sepon).

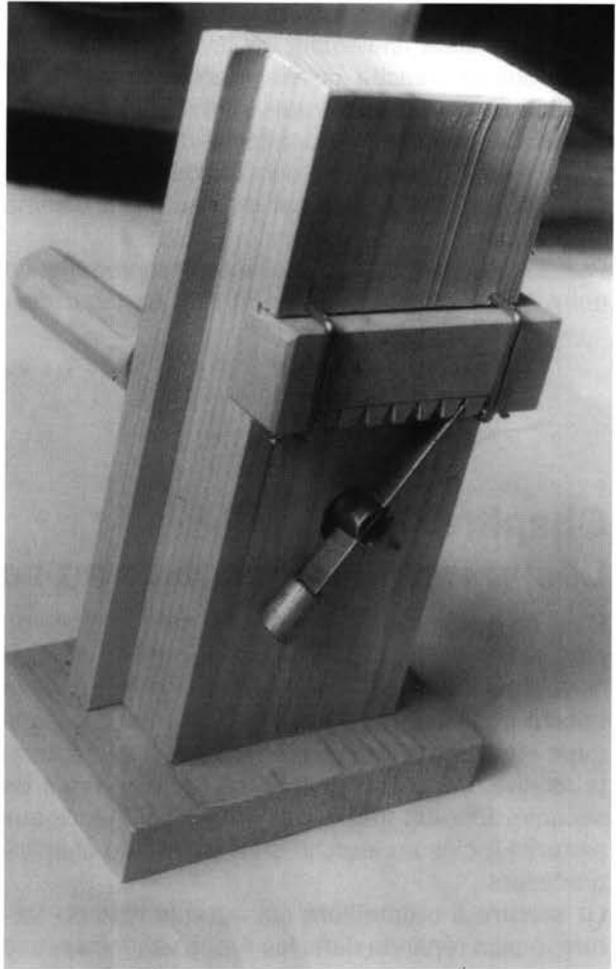
des créneaux de la crémaillère. D'un coup de poignet, la languette chasse le verrou hors de sa loge et la porte est libérée. Si le déplacement du verrou est insuffisant, il suffit de recommencer en logeant la languette dans un autre créneau de la crémaillère. La clé peut être tout en bois, avec un manche en bois et une languette en métal, ou encore entièrement en fer. C'est ce type de clé qui, dans les Ormonts, a donné son nom patois à la serrure : la *leinvoualetta* qui signifie la languette ! (Pl. 29, 30 et 31).



Pl. 31. Modèle de verrou à crémaillère dessus (réalisé par M. Brand).

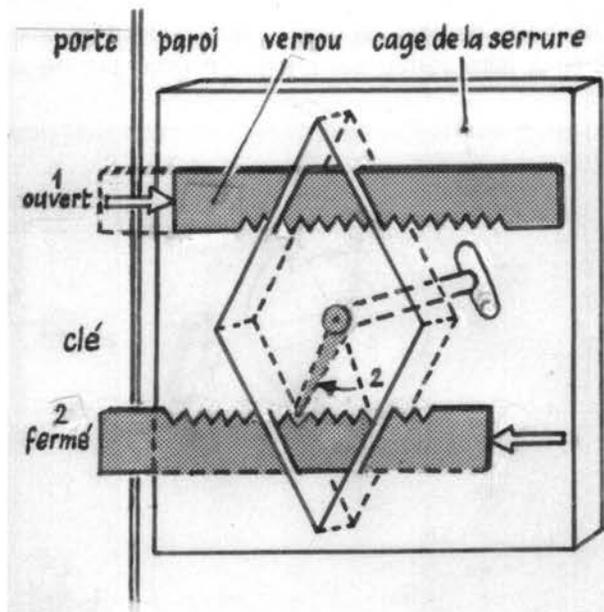
Parfois, le mécanisme est logé dans le chambranle de la porte et seul le bout du verrou dépasse pour canceler le vantail. Mais le principe est rigoureusement le même.

Une variante qui ne manque pas d'intérêt mais qui se rencontre plus rarement est celle qui consiste à avoir la **crémaillère sur le côté inférieur** du verrou. Cela implique que la languette devra aller chercher le créneau vers le haut, donc une clé d'une conception spéciale, munie d'un contrepoids. Elle est dans ce cas en métal et se compose d'une poignée ronde dont l'extrémité est en forme de gouttière. La languette dépasse vers l'avant de la valeur nécessaire pour accéder à la crémaillère et vers l'arrière d'une valeur à peu près équivalente mais alourdie d'un contrepoids qui s'escamote dans la gouttière. Lorsque la gouttière est tournée vers le haut, la lan-

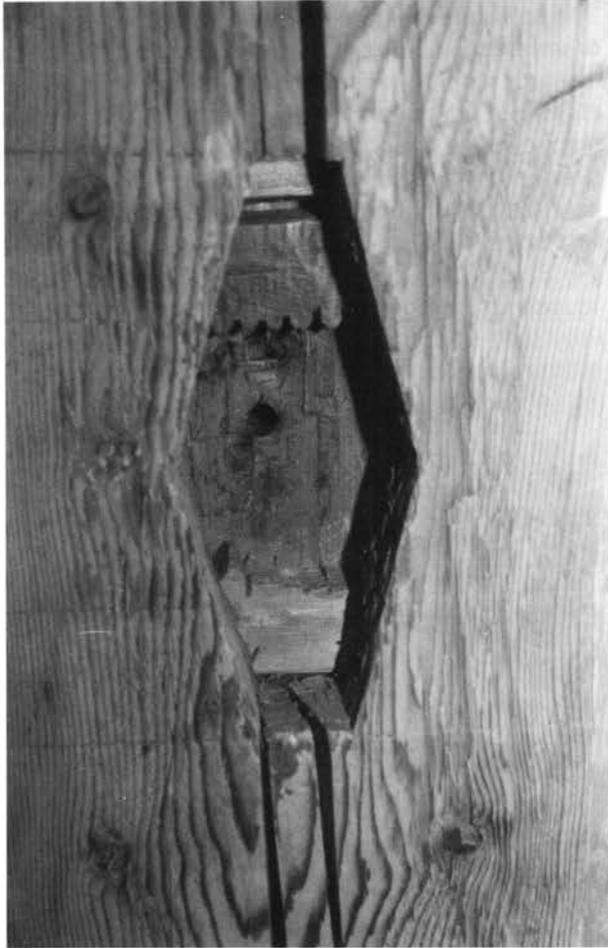


Pl. 32. Modèle de verrou à crémaillère dessous (réalisé par M. Brand).

guette pointe vers l'avant pour passer à travers le trou de serrure. On retourne alors la clé gouttière vers le bas. Le poids entraîne la languette qui se met à la verticale, son extrémité venant se loger dans un des créneaux du verrou. Il suffit alors de retourner la clé d'un demi tour pour que le contrepoids retombe dans la gouttière et qu'on puisse retirer la clé (pl. 32).



Pl. 34. Croquis explicatif de la serrure suivante.



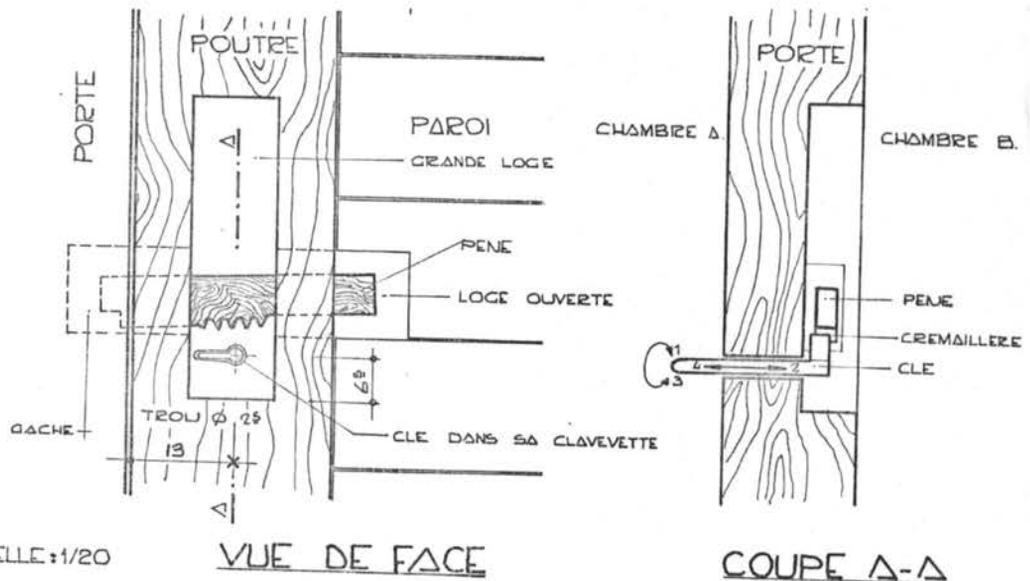
Pl. 33. Serrure à double crémaillère dans le montant, chalet des Béquettes (sur Vers-L'Église).



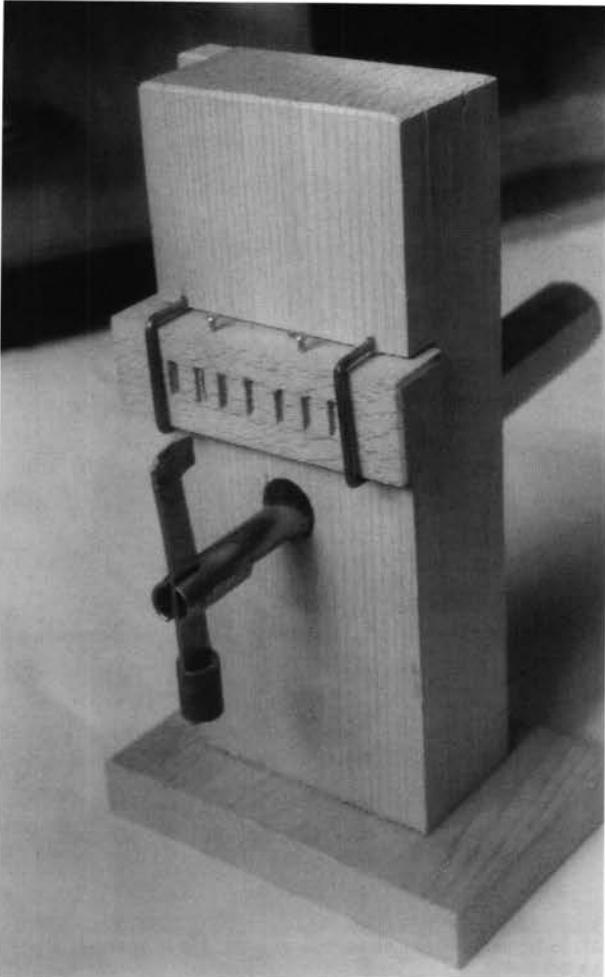
Pl. 35. Verrou à denture vers le bas avec "clé" fixe (à demeure), chalet à La Comballaz.

Une astuce remarquable observée dans un chalet de la Vallée des Ormonts, au lieu dit "Les Béquettes" est une serrure à crémaillère logée dans le chambranle de la porte (Pl. 33). La crémaillère est double : une en haut (au-dessus du trou) et l'autre est en bas, ce qui signifie qu'il fallait deux clés différentes à mettre successivement dans le même trou. Or de l'extérieur rien n'indique qu'il y a deux crémaillères, ce qui représente un surcroît sensible de sécurité ! (fig. 34)

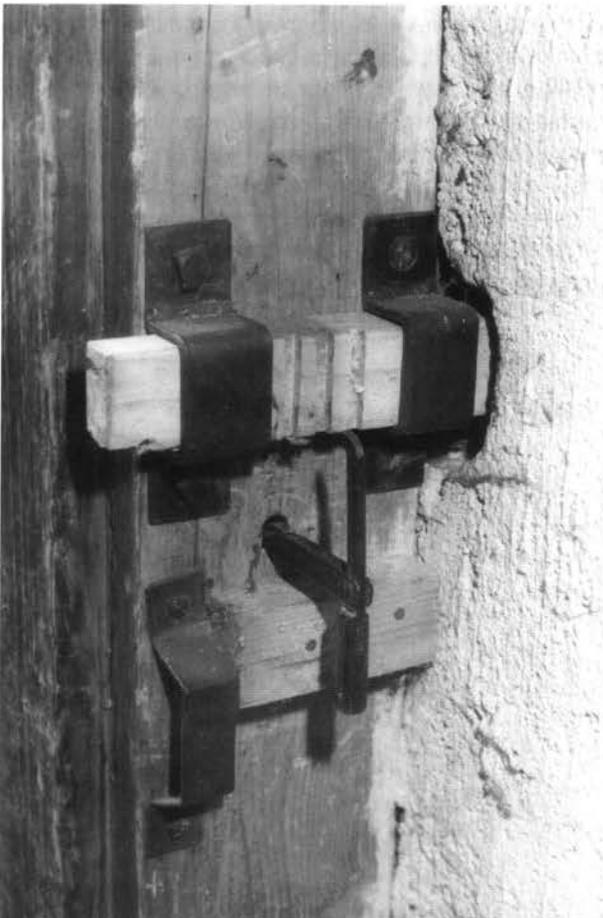
Autre astuce pleine de charme, observée, elle, dans un chalet de La Comballaz. Une chambre intérieure où l'on n'accède que par la grande chambre, est munie d'une serrure à crémaillère inversée, c'est à dire à créneaux tournés vers le bas. La clé y est fixe, mais camouflée en crochet de suspension dans la grande chambre. Il suffit donc d'y suspendre un habit pour qu'un étranger ignore qu'il peut s'agir d'une clé en place ! (Pl. 35 et fig. 36)



Pl. 36. Dessin de la même serrure (Pl. 35), de face et de champ.



Pl. 37. Modèle de verrou à crémaillère derrière (réalisé par M. Brand).



Pl. 38. Serrure à verrou à crémaillère derrière en place dans un chalet de 1713, à La Combballaz.

Une troisième variante place les encoches de la **crémaillère au dos** du verrou, c'est à dire sur la face qui regarde à l'intérieur de la chambre (Pl. 37 et 38). La clé qui donne accès à ce verrou est très proche de la précédente : elle est conçue aussi avec un contrepoids, mais est dotée d'un bec revenant à angle droit en direction de la poignée, ce qui lui permet d'entrer par derrière dans les encoches (Pl. 39 et 40). Ce sont également des clés métalliques. Un exemplaire intéressant provenant du Pays d'en-Haut présente une clé en lame dont le dos est fortement renforcé et joue le rôle de contrepoids (fig. 41, volets I à IV).



Pl. 39. Deux clés à bascule simples (La Combballaz).



Pl. 40. Clé à bascule avec panneton et contrepoids (Pays d'En-Haut).

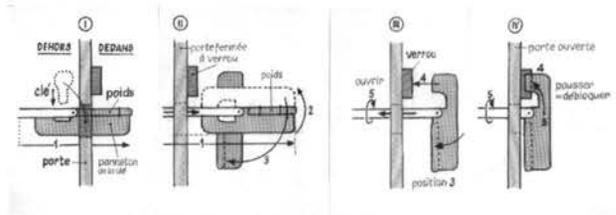


Fig. 41. Schéma d'utilisation de la clé précédente.

Pour achever ce petit chapitre, il nous reste à mentionner une clé étrange dont la **languette est articulée** (Pl. 42). Celle que nous avons eu en main n'a que 3 segments alors que d'autres peuvent en avoir davantage. La raison de ces articulations n'a jamais été fournie. Cela nous conduit à émettre deux hypothèses : la première en ferait une clé "passe-partout", c'est à dire adaptable à plusieurs serrures dont la distance à la crémaillère varierait de l'une à l'autre, imposant de jouer sur un segment seulement, sur deux ou sur trois selon les pièces à ouvrir,

La seconde hypothèse serait qu'une butée représentée par une planchette fixée en face du trou de serrure s'opposerait à la pénétration d'une languette suffisamment longue pour atteindre la crémaillère et serait de ce fait une sorte de "garde" avant la lettre (fig. 43).

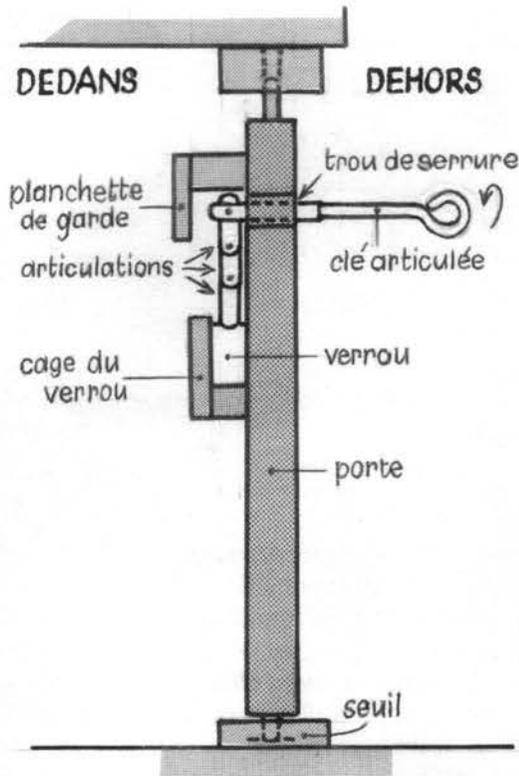
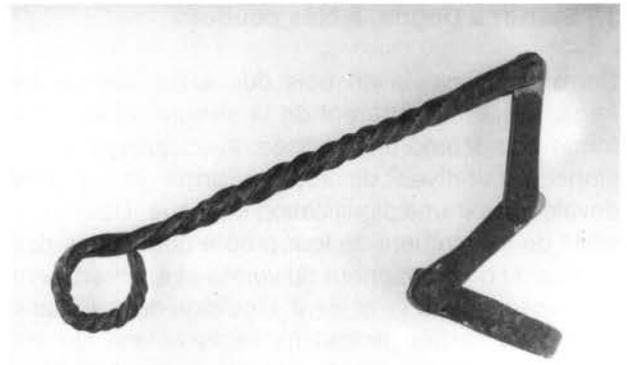


Fig. 43. Croquis de l'hypothèse avec planchette servant de garde.

Il serait faux de quitter ce chapitre sans mentionner une solution relativement rare, sinon exceptionnelle, qui est celle du **verrou à roue dentée** simple (fig.



Pl. 42. Clé à articulations.

44). Il s'agit d'un verrou dont la base est dentelée pour recevoir la denture d'une roue en bois actionnée par une sorte de clé qui peut en l'occurrence se réduire à une tige carrée. Le trou de serrure aboutit au centre de la roue dentée qui, en tournant fait avancer ou reculer le verrou. Il s'agit à vrai dire plus d'un système de fermeture que d'une serrure, car il était relativement facile de substituer à la clé un vulgaire morceau de bois. Mais nous verrons plus loin que ce système pouvait se combiner avec une serrure au sens plein.

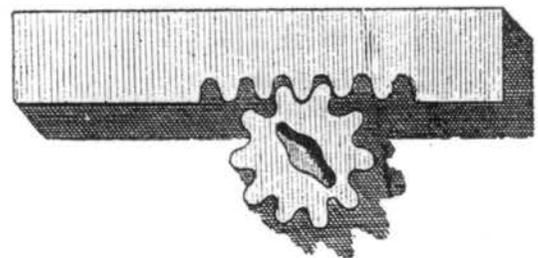


Fig. 44. Système à roue dentée simple (dessin tiré de Liger).

\*\*\*\*\*

## Chapitre 7 Les serrures laconiennes

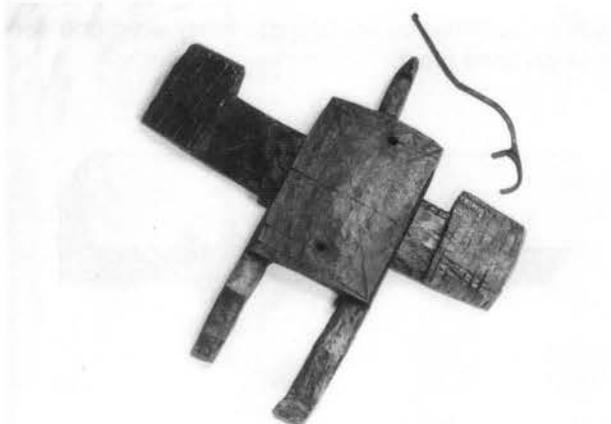
Ce sont des serrures à chevilles mobiles, appelées aussi "de Karnak", car la plus ancienne connue était installée dans l'un des temples de Louksor. On parle aussi volontiers de serrures laconiennes parce qu'on les rencontre sur tout le pourtour de la Méditerranée et plus particulièrement en Grèce. Mais nous verrons que même l'Afrique Noire en connaissait le principe puisqu'on trouvait des serrures d'un type tout à fait particulier, les serrures Dogon, du Mali, qui sont très proches des serrures circumméditerranéennes quoique franchement distinctes. Avec cette catégorie de serrures, la sécurité augmente en même temps que la spécificité des clés. C'est probablement, parmi les serrures primitives, celle qui est la plus répandue, puisqu'on la rencontre un peu partout en Europe : Suisse alle-

mande, Valais, Midi de la France, Hongrie, pour ne citer que les mentions connues de l'auteur de la présente étude.

La plupart des serrures laconiennes sont à soulèvement parallèle, c'est-à-dire que les chevilles qui bloquent le mécanisme doivent être soulevées ou poussées de bas en haut pour libérer le verrou. Toutefois, il est toute une série de serrures des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles qui fonctionnent sur le même principe, mais avec soulèvement des chevilles par le truchement d'une clé tournante, marquant par là un nouveau pas vers les serrures métalliques telles que nous les connaissons.

### 1.- Serrures Dogon, à clés coudées

Serrures de cases en bois dur, avec clés de fer forgé. Le corps apparent de la serrure affecte une forme anthropomorphe stylisée, avec quelques incisions décoratives discrètes. Forme et dessins devaient avoir une signification magique. Deux chevilles de fer tombent de leur propre poids dans des pertuis du bord supérieur du verrou et en interdisent le mouvement de va et vient. Une loge ouverte dans le dos du verrou permet de recevoir une clé qui pénètre par dessus et dont le mouvement de bascule fait entrer les deux cornes dans les pertuis, repoussent vers le haut les chevilles de fermeture. En tirant alors latéralement sur la clé, celle-ci entraîne le verrou et la porte s'ouvre. Système astucieux dont la sécurité est garantie par l'écartement des deux dents ou cornes de la clé, ainsi que par leur longueur : trop courtes, elles ne repousseraient pas suffisamment les chevilles ; trop longues, elles pénétreraient vers le haut faisant chevilles à leur tour (Pl. 45 et 46).



Pl. 45. Serrure Dogon (face visible).

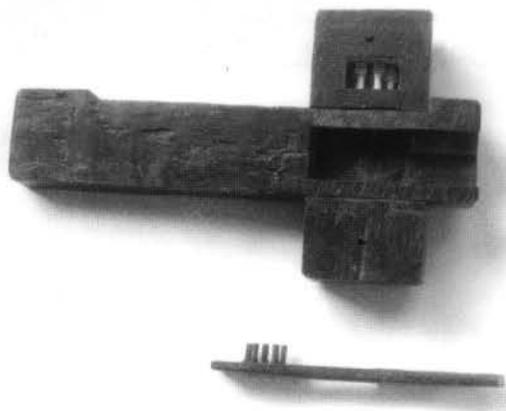


Pl. 46. Serrure Dogon (face normalement cachée montrant le mécanisme).

### 2.- Serrures à peigne du Maroc

Connues aussi sous le nom de «serrures berbères», elles ne sont finalement pas tellement différentes des serrures Dogon. Elles fonctionnent sur le même principe, à savoir un certain nombre de chevilles de bois, disposées selon un ordre donné, avec une clé en forme de brosse à dent comportant un

nombre de "poils" correspondant au nombre et à la disposition des chevilles. Le manche de la clé (entièrement en bois) est lui-même encoché et doit venir s'encaster derrière une butée qui constitue une garde supplémentaire. La clé pénètre dans le verrou lui-même au-dessous des chevilles qui traversent sa paroi supérieure (Pl. 47).



Pl. 47. Serrure à peigne berbère.

Ce type de serrure est particulièrement intéressant, car c'est lui qui générera ultérieurement les serrures métalliques avec **clés romaines à dents et à platine** tout d'abord, puis au XV<sup>e</sup> siècle, les serrures dites à la **capucine avec clés à platine**. (Voir chapitre précédent). La platine était, comme son nom l'indique une plaque qui servait à soulever la clenche du loquet. Mais cette plaque était ajourée de façon spécifique pour embrasser une ou plusieurs tiges profilées servant de garde. Plus tard, au XVIII<sup>e</sup> siècle, un inventeur anglais du nom de Bramah, mettra au point un système dit **serrure à pompe**, qui sera le descendant direct des serrures à la capucine de ses aïeux.

### 3.- Serrure à chevilles encochées avec clé soulevante. Type Provence.

C'est un type de serrure qui marque un nouveau pas vers la serrure classique en métal. Elle est directement dérivée de la serrure à peigne décrite ci-dessus, serrure dont elle n'est à première vue qu'une variante, mais qui précède de peu une serrure presque identique à clé tournante.

Le système de soulèvement est équipé d'une clé munie de 2, voire 3 pènes ou parties saillantes, qui pénètre dans le bloc de la serrure de côté, au-dessus du verrou. Les chevilles de cancelage sont en forme de C majuscule, dont la branche supérieure affleure au-dessus du pertuis pour la clé. En soulevant alors la clé, elle entraîne vers le haut la ou les chevilles dont la base débordait de la loge du verrou pour pénétrer dans les créneaux de celui-ci. Ce verrou a été signalé et photographié par Pierre Martel, à Caseneuve, dans le Midi de la France (Voir *L'invention rurale* Tome 1, p. 91). On en trouve de

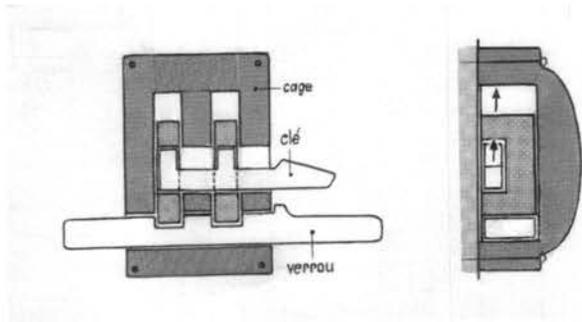


Fig. 48. Serrure à clé soulevante avec clavettes en C (Glaris et Provence).

pareils notamment dans le canton de Glaris. Le schéma (fig. 48) montre le mécanisme.

#### 4.- Serrure à chevilles encochées, avec clé tournante. Type Valais.

C'est pratiquement la même serrure que ci-dessus, mais la clé pénètre dans le bloc en retrait de la loge abritant les chevilles. Ces dernières, au lieu d'être en C, comportent deux encochages opposés et décalés, ce qui permet au panneton de la clé dans un mouvement circulaire, de venir soulever la cheville par l'arrière. Ce qu'il y a de nouveau, c'est la longueur des pannetons d'une cheville à l'autre, ce qui augmente sensiblement la sécurité de la fermeture (fig. 49 et Pl. 50).

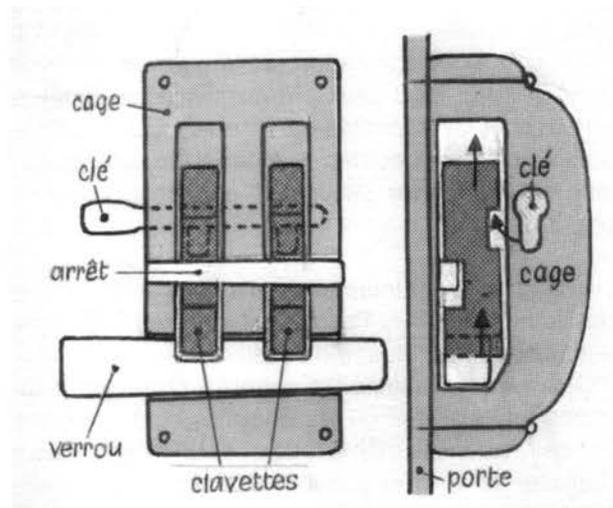
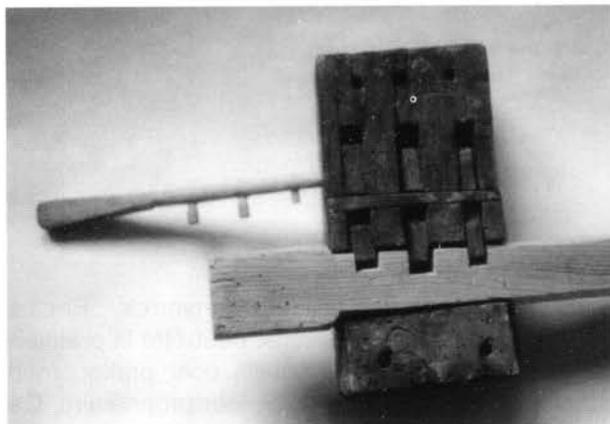


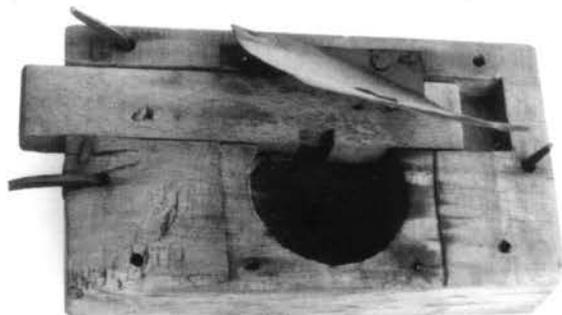
Fig. 49. Croquis explicatif de la Pl.50



Pl. 50. Serrure à clé tournante avec encoches dorsales des clavettes (Valais).

#### 5.- Serrure à verrou encoché et clé tournante

Une serrure intéressante utilise les mêmes principes, mais de façon différente : une encoche dans laquelle pénètre le panneton d'une clé tournante. Mais l'encoche est faite dans la partie inférieure du verrou. Ce système est d'une extrême simplicité, mais il ne devait pas présenter une sécurité suffisante, moins bonne en tous cas que celle de la serrure précédente (Pl. 51).



Pl. 51. Serrure à clé tournante, avec pêne encoché.

#### 6.- Serrure à chevilles à fenêtres, avec clé tournante. Type Oberland bernois

A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, il y eu dans l'Oberland bernois un artisan qui s'est spécialisé dans la fabrication de serrures pour les greniers. En effet, la mai-



Pl. 52. Serrure Oberlandaise signée I.R. (clavettes à fenêtres).



Pl. 53. Serrure de la Pl. 52 vue de la face cachée.

son d'habitation était alors toujours ouverte et on enfermait les documents de famille dans les greniers, avec les réserves alimentaires et les objets précieux. Ces petits bâtiments annexes étaient donc, contrairement aux appartements, fermés à clé. Or le fer, à cette époque, était à la fois rare et cher, raison pour laquelle, on fabriquait tout ce qu'on pouvait avec le matériau disponible, le bois. Ces serrures étaient fabriquées à domicile, puis offertes dans les fermes et mises en place à la demande. Elles sont signées des initiales H et R qui sont celles de l'artisan. D'autres, un peu plus tardives et débordant sur la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, portent les initiales I et R qui sont vraisemblablement celles d'un fils du précédent (Pl. 52 et 53).

Ce qui est intéressant, c'est que les chevilles sont par paires dans la même loge, à raison de 3 loges

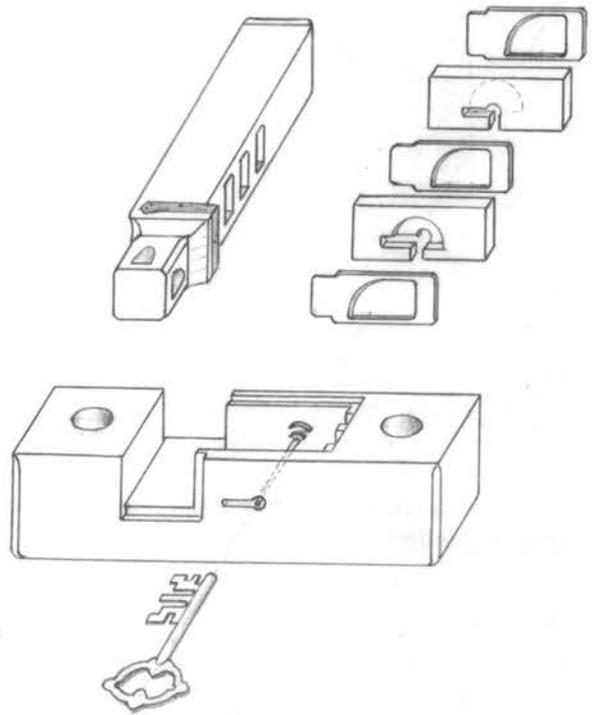


Fig. 54. Schéma de construction d'une serrure semblable (datée de 1647 et signée B:R:)

par serrure. Le panneton de la clé passe au travers des chevilles qui sont percées d'une fenêtre et disposées de manière à ce que la rotation entraîne les jeux de chevilles vers le haut. Les clés sont alors de fer et non de bois. Il est probable que le fait d'avoir dans chaque loge deux chevilles minces jumelles augmentait les sécurités car une fabrication artisanale de clé aurait eu des chances d'être trop imprécise pour soulever simultanément les 6 chevilles (fig. 54).

Un cas particulier intéressant est celui de la serrure de Flendruz, dans le Pays d'En-Haut, serrure qui est actuellement au Musée du Vieux Pays, à Château-d'Oex, et qui combine un verrou à chevilles encochées latéralement où les chevilles sont groupées par paires dans la même loge avec un système pour déplacer le verrou par le jeu d'une roue dentée réclamant pour être mise en mouvement de l'extérieur, une seconde clé à tige carrée.

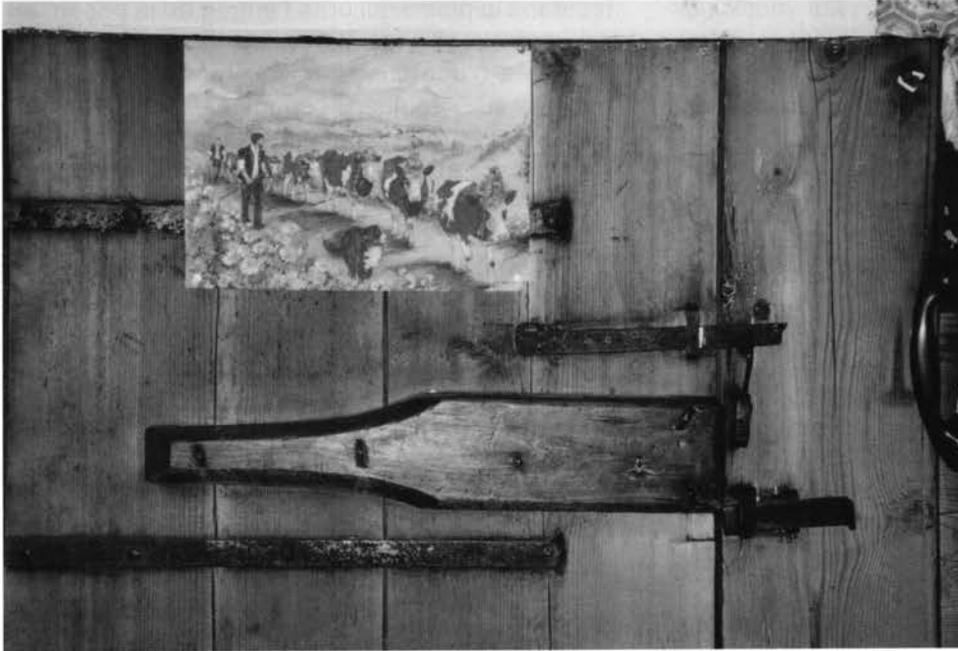
\* \* \* \* \*

## Chapitre 8

### L'apparition du fer dans la vie quotidienne

Le fer est largement antérieur à l'époque romaine, mais il était cher et on l'a réservé, jusque tard dans le Moyen Age, à la fabrication des armes, à la confection des socs de charrues, pioches et autres outils pour le travail de la terre, aux haches, couteaux et départoirs pour travailler le bois, aux pics,

smilles et burins des tailleurs de pierres... Et c'est probablement une de raisons, peut-être la première raison pour laquelle les outils sont pratiquement tous marqués aux initiales de leur propriétaire. Car la marque de propriété est antérieure à cette osmose qui se faisait au fil du temps entre la main de l'ar-



Pl. 55. Un sepon en place au Lavanchy (Diableret). (cf. aussi Pl. 30)

tisan et le manche de son outil, les rendant indéfectiblement solidaires et ajoutant ce prix-là à celui du fer !

En matière de serrure, le métal devait apporter deux éléments nouveaux : tout d'abord un potentiel de sécurité beaucoup plus élevé par le jeu de plus en plus complexe des gardes et des relais, et d'autre part la faculté jusqu'alors inédite de disposer de serrures transportables, les cadenas. Mais l'étude de ces mécanismes, passionnante en soi, nous

conduirait dans l'empire de la forge et des ferronniers, soit dans un monde qui n'a plus rien en commun avec le bois. En revanche, la transition entre ces deux mondes, celui des serrures en bois et celui des serrures métalliques, est intéressante. En effet, au moment où on a éprouvé le besoin de se protéger mieux contre les intrusions ou les vols, on a conçu un type de serrures qui offraient les sécurités du fer tout en économisant le métal au maximum. Ce sont les **sepons** (Pl. 55). Il s'agit en fait d'une serrure métallique simple noyée dans un bloc massif de bois, lequel était solidement rivé à la porte par des clous forgés traversant le vantail. La masse dans laquelle était ménagée la loge du mécanisme se prolongeait traditionnellement vers l'arrière par une sorte de queue sans fonction précise. Cette serrure est encore présente dans de nombreux chalets de montagne.

\*\*\*\*\*

## Chapitre 9 Conclusion

Nous avons tenté dans cette petite étude de mettre en vedette une sorte de progression dans les moyens d'interdire aux autres l'accès aux choses qu'on devait ou qu'on voulait protéger. Et cette courbe d'efficacité progressive recouvre en principe celle d'une méfiance croissante à l'égard d'autrui ! Le phénomène, vu d'une certaine altitude, est sans doute un reflet plus ou moins juste des réalités. Mais dans le détail, ce n'est plus d'une vérité aveuglante, car la ligne est assez souvent brisée : elle marque en effet des reculs temporaires, des retours en arrière pour ensuite effectuer un ou des sauts en avant. Notre présentation fait se succéder des chapitres ordonnés selon une logique certaine, mais ne coïncide nullement avec la chronologie réelle des faits. Les serrures inviolables des coffres médiévaux étaient en effet déjà depuis longtemps inventées que les antiques systèmes de fermeture étaient encore toujours utilisés dans certaines régions plus

pauvres ou plus retirées. Il convenait de le préciser pour éviter toute interprétation erronée.

Avant de clore cette brève étude, il faut encore s'arrêter brièvement sur la symbolique de la serrure et peut-être plus particulièrement de la clé. Si elle a été conçue originellement pour fermer une porte ou un coffre, la clé est le plus souvent le symbole de ce qui ouvre. Et cette constante ambiguïté entre l'ouverture et la fermeture se retrouve tout naturellement dans un certain nombre d'expressions courantes. Ainsi trouve-t-on des «clés» qui sont manifestement destinées à ouvrir : la *clé des champs*, qui ouvre les espaces de liberté aux prisonniers (ou aux écoliers !); la *clé des songes* qui découvre le sens caché et la signification des rêves ; les *clés de l'énigme* qui permettent de résoudre des problèmes apparemment insolubles ; les *clés d'Or* qui désignent le chef huissier d'un hôtel, à savoir celui qui détient les clés maîtresses

ouvrant toutes les portes ; les *clés musicales* enfin, *de sol, de fa, ou d'ut*, qui ouvrent au musicien l'étage auquel se situent les sons qu'il s'agit de reproduire. Autant de clés qui toutes donnent accès, qui ouvrent des portes physiques ou morales.

Mais il y a aussi quelques expressions, moins nombreuses, il est vrai, où la clé a manifestement un rôle de fermeture : ainsi *mettre sous clé* quelque chose indique bien qu'il s'agit de soustraire ce quelque chose au libre accès de chacun, de l'enfermer ; de même *mettre* quelqu'un *sous les verrous* signifie qu'on entend priver cette personne de sa liberté (Pl. 56) ; enfin, on parle d'une **clé de voute** pour désigner la pierre qui vient fermer l'arc d'une voûte, bloquant le tout et lui donnant du même coup sa solidité.



Pl. 56. Au-dessus de l'entrée de la prison de Vevey.

C'est cette pierre aussi qui portait, dans les vieilles demeures, les signes d'appartenance ou de reconnaissance, les blasons de famille, ou les emblèmes de métiers, sortes d'enseignes avant la lettre. Ainsi trouve-t-on une très grosse clé sculptée dans la pierre qui orne l'entrée de la prison, au cœur de la ville de Vevey, symbole d'une ironie grinçante d'une liberté muselée ! Ailleurs, la clé rappelle aux illettrés de l'époque les aptitudes professionnelles du propriétaire : ainsi trouve-t-on par exemple à Orbe, Rue Pierre Viret 11, une pierre de linteau sculptée, conservée et scellée dans un mur, qui porte deux très belles clés et la date de 1770, avec les initiales P.V. de Pierre Velay. Ce personnage était effectivement serrurier dans le diocèse de Mandé, (Haute Cévennes), et était venu s'installer à Orbe en 1768, nous révèlent les archives communales. Le P a été ultérieurement transformé en B, probablement par un descendant (Pl. 57).

tée dans la pierre qui orne l'entrée de la prison, au cœur de la ville de Vevey, symbole d'une ironie grinçante d'une liberté muselée ! Ailleurs, la clé rappelle aux illettrés de l'époque les aptitudes professionnelles du propriétaire : ainsi trouve-t-on par exemple à Orbe, Rue Pierre Viret 11, une pierre de linteau sculptée, conservée et scellée dans un mur, qui porte deux très belles clés et la date de 1770, avec les initiales P.V. de Pierre Velay. Ce personnage était effectivement serrurier dans le diocèse de Mandé, (Haute Cévennes), et était venu s'installer à Orbe en 1768, nous révèlent les archives communales. Le P a été ultérieurement transformé en B, probablement par un descendant (Pl. 57).



Pl. 58. Linteau sculpté à Trey.



Pl. 57. Linteau sculpté de 1768, à Orbe

Autre exemple intéressant : cette clé de voute d'une entrée de ferme, à Trey, où l'on voit une curieuse clé à boucle en cœur dans une couronne emblème peut-être d'un maître serrurier (Pl. 58) ? Mais ce n'est là qu'une hypothèse que rien n'est venu confirmer.

## Bibliographie

- Brunner** Jean-Josef 224 p.  
*Der Schlüssel im Wandel der Zeit*  
Ed. Paul Haupt. Berne 1988
- Delachaux** Théodore 21 p.  
*Divers types de serrures de bois des Alpes* in «*Schweizerisches Archiv für Volkskunde*»  
21e Jahrgang. Heft 1 & 2 (p.13-27).  
Bâle 1917
- Feldman** Marc 125 p.  
*Des clés et des hommes*  
Ed. Charles Massin. Paris 2000
- van Gennep** M.A. 19 p.  
*Etudes d'ethnographie algérienne*  
in «*Revue d'ethnographie et de sociologie*» (Tome 5)  
Ed. Leroux. Paris 1914-1919
- Homère** 435 p.  
*L'Odyssée* (Traduction Philippe Jaccottet)  
Ed. François Maspero, Collection "La Découverte". Paris 1982
- Lecoq** Raymond 260 p.  
*Serrurerie ancienne*  
"Techniques et oeuvres"  
Librairie Gedalge. Paris 1973
- Liger** F.  
*La ferronnerie ancienne et moderne*  
Vol. 1 330 p.  
Vol. 2 246 p.  
Edités par l'auteur. Paris 1873 et 1875
- Mandel** Gabriele 199 p.  
*Clefs*  
Ars Mundi. France 1992
- Perrault** Charles 320 p.  
*Contes*  
Livre de poche N°6767
- Rübi** Christian 119 p.  
*Volkskunst am berner Bauernhaus*  
Edité par la Sté. suisse des trad. populaires. Bâle 1942  
(cf. p. 100 à 103)
- Vaudour** Catherine 77 p.  
*Clefs et serrures* (catalogue du Musée Le Secq des Tournelles, fasc.II)  
Imp. Rouen-offset-Fernandez. 1980

### **Crédit photographique :**

M. Etienne Vaucher, Courtelary :

photos N° 1, 6, 14, 16, 29, 30 et 55

M. Jean-Fr Robert, Lausanne:

photos N° 2, 8, 9, 10, 11, 12, 31, 32, 35, 37, 38, 39, 40, 42, 45, 46, 47,  
50, 51, 52, 53, 56, 57 et 58

Mme Mary-Claude Busset, Vers-L'Eglise :

photos N° 3, 4, 5, 17, 18 et 33

M. Willem van Griethuysen, Lausanne :

photos N° 13

### **Dessins :**

M. Georges Mousson, Lausanne :

dessins N° 7, 15, 19, 20, 21, 22, 23, 34, 41 43, 48 et 49

M. Guy Vaucher, La Chaux-de-Fond :

dessin N° 36

M. Jean Delafontaine (±), Lausanne :

dessin N° 54

### **Emprunts :**

«*La ferronnerie ancienne et moderne*», par F. Liger

édité chez l'auteur, à Paris, en 1873 et 1875

planches N° 24, 26, 28 et 44

«*Serrurerie ancienne*», par Raymond Lecoq

édité par la Librairie Gedalge, à Paris, en 1973

planches N° 25 et 27

# GILLON-REY

*bien servi,  
bien chaussé*

**CHAUSSURES**

[www.shoes.ch](http://www.shoes.ch)

*Il y a toujours un magasin  
Gillon-Rey près de chez vous !*



**l'Imprimerie**

**Rapide Offset Service SA**

Chemin de la Forêt 14 • 1024 ECUBLENS

Tél. 021/636 36 10 • Fax 021/636 36 11

*vous assure qualité et service  
pour réaliser tous vos imprimés  
à l'image de votre société*

# NEON•MEX®

Renens. Tél. 021 623 33 80

Certaines  
**enseignes**  
méritent  
notre visite...

